

GUIDE DE L'ÉTUDIANT LICENCE D'ÉCONOMIE – 1^{ÈRE} ANNÉE

2020-2021

Cher(ère)s étudiant(e),

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de Licence vous accueille à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous entrez à l'École d'Économie de la Sorbonne (EES) qui est le plus grand département universitaire d'économie de France. Cela va vous permettre non seulement de bénéficier d'enseignements d'excellence, dispensés par plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, avec l'appui de doctorants, mais aussi de pouvoir vous engager sur différents parcours qui vous mèneront vers nos Masters et vers le monde du travail. Le passage du lycée à l'université va constituer pour vous un grand changement, non seulement parce qu'il marque le passage à l'âge adulte, avec le surcroît d'autonomie que cela implique souvent, mais aussi parce qu'il sera synonyme d'un nouvel environnement, avec de nouvelles libertés mais aussi de nouveaux devoirs vis à vis de l'institution qui vous accueille. Sachez rapidement en prendre la mesure. Nous serons présents à toutes les étapes importantes pour vous accompagner, vous renseigner, vous aider et faire en sorte que votre parcours soit à la hauteur de vos attentes et de vos ambitions.

Bienvenue à l'université.
Bonne rentrée à toutes et à tous.

- Nicolas Canry
Directeur adjoint de l'École d'Économie de la Sorbonne, en charge de la Licence.

L'École d'Économie de la Sorbonne relève le défi de proposer à ses étudiants une formation pluraliste en économie pour les préparer à la complexité des enjeux présents et futurs d'un monde globalisé et changeant.

Pour relever ce défi et offrir à nos étudiants les clés de leur réussite, nous cherchons à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans toutes les étapes de leur formation au sein de l'EES.

- Bertrand Wigniolle
Directeur de l'École d'Économie de la Sorbonne



• Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez ci-dessous. En effet, vous démarrez pour la plupart des études universitaires et l'environnement est très différent de celui du lycée. Vous devrez, par exemple, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles en ce qui concerne la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... **N'attendez pas que l'information vous arrive !** Vous pouvez notamment compter sur les différents secrétariats pour vous y aider mais l'essentiel de ce dont vous avez besoin se trouve dans les différents guides (en particulier « [le guide de l'étudiant](#) »), sur [le site de Paris 1](#), [le site de l'EES](#) et l'**EPI informations Licence 1**.

• Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne Paris 1 et votre boîte mail étudiante (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr). Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée à travers cet outil (vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre boîte mail personnelle). **L'administration de l'EES considérera toute information envoyée comme acquise** (si vous constatez des anomalies dans la réception de vos courriels, vous devrez le signaler à l'adresse assistance-dsiun@univ-paris.fr).

Vous êtes étudiants en 1^{er} cycle à Paris 1 à l'École d'Économie de la Sorbonne (UFR02 - Unité de Formation et de Recherche en économie), vous dépendez de plusieurs interlocuteurs.

ATTENTION : les personnels de l'EES et de l'université abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante. Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.

CONTACTS - L1

o POUR LES QUESTIONS ET DEMANDES D'ORDRE ADMINISTRATIF:

o L1 simple

Louiza LEBBAH
Javad HOMAYOUNFAR
Marc POULLIN

licences1-2.ees@univ-paris1.fr
01 44 07 87 70 - 87 11 - 88 77

o L1 doubles licences

Ahlem NOUAR
Lamia SAADAoui

licences3.ees@univ-paris1.fr
01 44 07 88 86

o Stages et césures

Karine CHEVALIER

stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr
cesures.ees@univ-paris1.fr
01 44 07 85 27

o POUR LES QUESTIONS ET DEMANDES D'ORDRE PÉDAGOGIQUE :

Directeur d'Études, Responsable de la licence 1 – Jérôme Lecointre
jerome.lecointre@univ-paris1.fr
Bureau B15.02, Centre PMF (15^e étage, portes jaunes)

o POUR LES REQUÊTES RELATIVES À LA GOUVERNANCE UNIQUEMENT :

Directeur de la licence – Nicolas Canry
nicolas.canry@univ-paris1.fr

LES AUTRES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ :

POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET LES BOURSES :

• **Le service des inscriptions administratives et des bourses** se trouve au 11^e étage du centre PMF, bureau C11.03. Ce service est ouvert au public de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 00. Il traite les questions concernant les inscriptions administratives, votre dossier étudiant (carte étudiant, droits d'inscription...) et les bourses.

• **Plateforme téléphonique du service : 01 71 25 11 37**

POUR LES QUESTIONS ET DEMANDES LIÉES À VOTRE SCOLARITÉ :

• **Votre secrétariat « principal »** est celui d'économie (EES / UFR 02) au 15^e étage du centre PMF (Pierre-Mendès-France), **bureau B15.04**, au 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

courriel : licence1-2.ees@univ-paris1.fr

téléphone : 01 44 07 88 77 ou 01 44 07 87 70.

Vous pouvez vous y rendre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi pour les questions concernant la scolarité (fermeture le mercredi).

• **Secrétariat des programmes d'échanges internationaux de l'UFR 02** (Erasmus, Crepuq, Educo...) :

Bureau C22.02 - iro.ees@univ-paris1.fr

• **Les matières linguistiques (langue obligatoire et bonus)** sont gérées par le DDL (Département des Langues) au 7^e étage du centre PMF, bureau A07.02.

Vous devez vous préinscrire en ligne sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>

• Pour la plupart de vos options et bonus, ils dépendent des secrétariats suivants :

o **Le service des sports, L'UEFAPS** (Unité d'Enseignement et de Formation des Activités Physiques et Sportives) pour le bonus de sport, au 8^e étage du centre PMF, bureau C08.01.

Pensez à vous préinscrire en ligne sur le site [Réservasport](#) :

<https://uefaps.univ-paris1.fr/activites/le-sport-dans-vos-etudes/comment-sinscrire/>

o **La Vie étudiante, activités culturelles, pour les bonus culturels** au 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

courriel : ateliers@univ-paris1.fr

ORIENTATION, VIE ÉTUDIANTE... :

• **SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)**

9^e étage du centre PMF, bureau C09.01

courriel : scuio@univ-paris1.fr - téléphone : 01 44 07 88 56 - permanence l'après-midi

Vous pouvez vous y rendre de 9 h 30 à 17 h du mardi au vendredi (libre accès).

• **Accueil des étudiants en situation de handicap** au 11^e étage du centre PMF, bureau B11.01.

téléphone : 01 44 07 89 27

• **Service Inter universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)** au 8^e étage du centre PMF, bureau B08.08 (courriel : siumpps@univ-paris1.fr). Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• **Bureau de la vie étudiante**, au 11^e étage du centre PMF, bureau B1103.



LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à Paris 1 pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte d'étudiant ainsi que les certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne aux adresses suivantes :

--> <http://primo.univ-paris1.fr> si vous n'avez jamais été inscrit(e) à Paris 1

--> <http://reins.univ-paris1.fr> si vous êtes déjà étudiant(e) de Paris 1

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

ATTENTION : les inscriptions administratives reprennent le 24 août et doivent être validées au plus tard avant le 14 octobre pour les néo-bacheliers. Sinon vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année 2020-2021. Pour les étudiants déclarés redoublants après le rattrapage de septembre, un délai supplémentaire vous sera accordé. Attention, ce délai sera très court.



LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et **par semestre** (si vous n'avez pas accès à Internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^e étage du centre PMF). Cela consiste à choisir votre groupe de TD, qui détermine votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

Vous devez impérativement suivre les enseignements de votre groupe de TD, autrement vous serez défaillant.

Nous vous rappelons que la mineure et la langue sont obligatoires, seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problème, contactez directement avec votre secrétariat.

N'oubliez pas que vous êtes étudiants en économie et quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez pour trouver un créneau en langues étrangères ou en mineure, votre emploi du temps des matières d'économie reste prioritaire.

ATTENTION :

Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

- Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques (choix des matières optionnelles et choix des TD, emploi du temps...) vous devez vous inscrire sur le site <https://ipweb.univ-paris1.fr/>
- Pour les Langues : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/> ;
- Pour le sport : <http://uefaps.univ-paris1.fr/>

PRÉCISIONS POUR LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES :

BACHELIERS S : jeudi 17 septembre

Les groupes de TD 1101, 1102, 1103, 1201, 1202 et 1203 sont sans TD de mathématiques. Ils sont réservés en priorité aux bacheliers S.

AUTRES BACS : vendredi 18 septembre

TD 1105, 1107, 1108, 1109, 1110 et 1111 ou
TD 1204, 1205, 1206, 1208, 1209, 1211 et 1212 ou
TD 1301, 1302, 1303, 1305, 1306, 1307, 1308 et 1309.

GROUPES DE TD 1104 et 1106 :

Ces groupes sont réservés aux étudiants inscrits dans le dispositif "oui si".

Lors de votre inscription pédagogique, vous devrez choisir une mineure parmi les 7 proposées au 1^{er} semestre. Vous aurez jusqu'au 02 octobre pour changer de mineure si vous le souhaitez.

FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE :

N'oubliez pas dès l'inscription sur IP-WEB de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

En effet, **vous êtes responsable de votre inscription pédagogique**. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription. Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.

INSCRIPTION EN EXAMEN TERMINAL :

Vous pouvez opter pour une inscription en examen terminal qui vous dispense d'assister aux enseignements de TD. Ce choix doit être justifié, par un contrat de travail, et validé par le responsable de la L1 : Jérôme Lecointre (cf ci-dessus). Il est possible de ne choisir qu'une matière en examen terminal. Il ne sera plus possible de choisir ce statut après les vacances de la Toussaint.

CALENDRIER COMMUN À L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN L1 :

• 17 et 18 septembre : inscriptions pédagogiques (cf. ci-dessus)

• Du 15 au 18 septembre : première séance de cours des différentes mineures.

Vous pouvez assister à l'ensemble des cours afin de faire votre choix.

Philosophie : mardi 15/09 de 15h à 16h30, amphi K

Histoire : jeudi 17/09 de 11h-12h30, amphi H

Droit : jeudi 17/09 de 14h-15h30, amphi H

Gestion : mercredi 12h-13h30, amphi H

Sciences sociales : mercredi 15h30-17h, amphi K

• 21 septembre : début des cours magistraux.

• 28 septembre : début des TD (sauf information contraire de l'enseignant pour certaines matières).



L'E.N.T. :

Vous avez un compte sur votre ENT (Environnement Numérique de Travail). À partir de ce compte, vous disposez donc d'une boîte mail. Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'EPI (Espace Interactif Pédagogique), les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

**Nous vous invitons à lire attentivement le guide
à propos de l'Espace Numérique de Travail :**
<https://ent.univ-paris1.fr/gun>

Attention, si vous rencontrez un problème d'accès à l'EPI pour un cours spécifique, demandez à l'enseignant responsable du cours qu'il vous inscrive manuellement à cet EPI.



ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS :

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en UE (Unité d'Enseignement) et en semestre. Vous avez deux formules : les cours (magistraux) et les TD (Travaux Dirigés), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité. **Seules trois absences justifiées sont tolérées.** En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « **défaillant** ».

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans certaines matières (celles qui ont des travaux dirigés), c'est « **le contrôle continu** » (CC). La note (en fin de semestre) est déterminée par la moyenne entre votre note de CC (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel, qui est un examen à la fin du semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne « générale » de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

- **Premièrement l'UE (Unité d'Enseignement).** Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient.
- **Deuxièmement le semestre. Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE : les UE se compensent entre elles.**
- **Troisièmement l'année.** Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres : les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0.5 points et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutées à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations. **Important : un résultat qui valide soit une matière, une UE ou un semestre, est conservé (principe de capitalisation).**

Il existe deux sessions pour valider votre année : **la première session** à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et **la seconde session** (rattrapages) pour les matières non-validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

En cas d'échec à la seconde session vous pourrez redoubler, ou, si vous avez au moins validé un semestre, obtenir le statut d'AJAC. Cela vous permettra de passer l'année supérieure avec la dette des matières non-validées (que vous devez absolument valider l'année suivante).



CHANGEMENT D'ORIENTATION :

En fin de 1er semestre (les démarches sont à faire généralement en novembre), vous pourrez faire une demande de changement d'UFR. Si vous ne voulez pas poursuivre vos études en économie, vous devez vous rendre directement auprès de l'UFR que vous voulez rejoindre, pour y retirer un dossier de demande de réorientation.

Ce dossier doit être nécessairement supervisé par le SCUIO (bureau C09.01, centre PMF) avant d'être déposé auprès du département que vous souhaitez rejoindre.



MOBILITÉ D'ÉTUDES – ERASMUS :

Programmes d'échanges internationaux de l'École d'Économie de la Sorbonne
(Erasmus, Crepuq, Educo...)
Bureau C22.02 (PMF) ou par mail à iro.ees@univ-paris1.fr

Il est possible de partir au second semestre en mobilité.

MOBILITÉ EN L2 ET L3

Les mobilités sont possibles en L2 et en L3. Pour les deux niveaux, la date limite est le 1^{er} décembre pour les programmes hors Europe et le 1^{er} mars pour les destinations en Europe (Erasmus).

Les étudiants de L1 qui postulent pour une mobilité en L2 n'ayant pas encore un relevé de notes officiel académique au moment de la candidature au 1^{er} décembre, **il est conseillé de postuler pour les programmes hors Europe en L2 pour un départ en L3.**

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez toutes les informations pour vos projets de mobilité sur [le site de la direction des relations internationales \(DRI\) de Paris 1](https://international.pantheonsorbonne.fr/) : <https://international.pantheonsorbonne.fr/>.

Vous pouvez également contacter la direction par courriel à outgoingeurope@univ-paris1.fr.

MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre du projet Mobilité Internationale de Crédits (MIC). Ces mobilités vous permettent de bénéficier automatiquement d'une bourse d'études d'un montant de **700 €** par mois et d'une aide aux frais de voyage. Chaque année, le nombre de places disponibles est environ de 20 **en Égypte, en Russie, en Tunisie et en Ukraine.**

Vous pouvez consulter les places disponibles sur [le site de la DRI de Paris 1](#).

Pour plus d'informations :

mobilités MIC - cecile.lafani@univ-paris1.fr

mobilités hors Europe - outgoingworld@univ-paris1.fr

ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

RESTEZ CONNECTÉS !

www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ufr02



@EESorbonne



Sorbonne School of Economics